

Le Duc nous a montré les premiers avec fermeté et indépendance ; nous attendons avec empressement le récit qu'il va nous faire des seconds et ce qu'il nous dira de l'époque et des événements qui ont suivi 1791.

— Ici, un formidable erratum, comme dit un de nos collaborateurs.

En parlant de la mort de M. Jean-Joseph-Barthélemy Pérouse, dont les vers ont eu tant de succès en 1849, nous avons attribué à cet aimable et facile écrivain des ouvrages dont il n'était pas le père.

Il est parfaitement bien l'auteur des *Lettres à mon cousin Greppo* et des *Embellissements de Lyon*, mais *Napoléon Ier et les lois civiles du Consulat et de l'Empire* est l'œuvre de M. Honoré Pérouse, avocat, son fils. D'Honoré et de Jean-Joseph-Barthélemy nous n'avions fait qu'un, ils étaient deux.

Ils étaient même trois ! car la *Notice sur le docteur Joseph Gensoul* est due au docteur Augustin Pérouse, ancien professeur à l'École de la Saulsaie, médecin distingué de notre ville, et leur parent, décédé en 1871.

Il nous en coûte d'avouer de si graves erreurs et de revenir ainsi sur les éloges donnés à un esprit que nous avons proclamé universel. Mais la vérité doit être notre amie plus que notre amour-propre et nous sacrifions avec résolution ce dernier à la première.

— Autre erratum qui n'est pas tout de notre fait :

On nous écrit :

« J'ai été surpris de voir dans votre *Revue*, deux articles nécrologiques sur deux membres de l'illustre maison d'Albon, et chacun d'eux qualifié par vous de *membre du Conseil général du Rhône pendant plus de quarante ans*. Il y a certainement erreur et ce doit être M. le marquis d'Albon, mort il y a un an, qui seul avait fait partie du Conseil général du Rhône.

« Je prends donc la liberté, Monsieur, de vous demander une rectification...  
A. CHAVANON. »

Notre honorable correspondant a raison et nous nous empressons de faire droit à sa requête.

— Le lundi 15, ont eu lieu, à Saint-François, les funérailles d'un écrivain qui avait joué un rôle important autant qu'honorable dans la presse lyonnaise.

Le *Courrier de Lyon* en dit peu de chose, mais un vieil adversaire, un rival, lui a rendu hautement justice. On lit, en effet, dans le *Salut public* du 14 :